



VENDREDI 1 FEVRIER 2019

Ordre du jour :

- 1/ Rappel des projets « politique de la ville » déposé par la Maison de Quartier pour 2019.
- 2/ Travail avec la mairie de proximité.
- 3/ Courrier P.M.I.
- 4/ Consultation citoyenne
- 5/ Informations et questions diverses.

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Gérard Barré, Jean-Pierre Cougoule, JérémY Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Maria Dolores Windholtz, Hélène Basset (Association Méli-mélo), Jocelyne Moineau, Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Hans Hartmann, Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Edith Bizieux, Matthieu BRUNET, Karim Bounaas.

Excusés : Emmanuelle Garnier (service à la personne, indépendante), Huguette Bessière (Association CNL), Jacques Bessière, Annie Mongeau,

Absents : Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Patrick Varrier (Association Comité de Quartier),

1/ Rappel des projets « politique de la ville ».

5 projets sont déposés dans le cadre de la politique de la ville en 2019.
(Cf compte rendu CC 2018)

A/ Accompagnement du conseil citoyen par la Maison de Quartier.

B/ Jeunesse : Demande d'un poste « passerelle » pour prendre en charge les enfants de 11 à 15 ans (Après 15 ans, d'autres propositions sont nécessaires). Ces enfants quittent le centre de loisirs sans prise en charge au moment du passage au collège.

C'est une demande des parents (horaires, encadrement...).

Il faut aménager les locaux : avoir une salle, un lieu repéré, une programmation, des horaires dédiés...

C/ Accès aux droits : l'utilisation de l'informatique est nécessaire pour y parvenir. Un accompagnement est indispensable. Cet accompagnement nécessite du temps en personnel et l'aménagement d'une salle fonctionnelle (aménagement en cours, financé par la C.D.A. et la CAF).

La mise en œuvre de cet accès aux droits se fera en partenariat avec les partenaires sociaux du quartier tel que le CCCAS, le PLIE (Plan Local



Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi), le Département (Assistante sociale) et les associations travaillant dans et pour le quartier.

D/ Culture : une personne a été recrutée en CDD pour développer des animations autour du livre (enfance, jeunesse), la prise en charge du cinéma de quartier et la gestion de la salle de spectacle. Ce CDD ne pourra se poursuivre que par un financement « politique de la ville ».

E/ Travail expérimental d'accès à la culture pour les marginaux (qui pour beaucoup habitent Port-Neuf) avec des artistes habitués au travail de rue.

Au total, 132 000 euros sont demandés pour les projets de politique de la ville, moitié à l'Etat, moitié à la CDA. Les réponses arriveront en mars.

Mardi 05 mars de 9h30 à 13h à la Maison de Quartier une réunion est organisée, comme chaque année, pour présenter les projets « politique de la ville » à l'échelle de l'agglomération et aider les décideurs à faire leurs choix. Les trois conseils citoyens sont représentés par deux de leurs membres. Il faut deux volontaires pour Port-Neuf.

2/ Travail avec la mairie de proximité.

Il s'agit de maintenir les liens déjà existant avec la mairie annexe. Un échange sur les souhaits des habitants vis-à-vis de la ville et des propositions de celle-ci.

Une réunion est prévue le jeudi 14 février à 17 heures à la Maison de quartier.

Sophie et Matthieu représenteront le conseil.

Les balades urbaines devraient reprendre.

3/ Courrier P.M.I.

Le service de la PMI a répondu à notre courrier concernant la suppression de la PMI à Port-Neuf.

Le centre-ville est lui aussi touché et les moyens des services de protection maternelle et infantile diminuent régulièrement.

Le groupe de travail PMI continue à travailler sur la place et les actions de la PMI à Port-Neuf.

4/ Discussion et prise de position du conseil citoyen sur la Consultation Citoyenne à mener à partir des conclusions du groupe de travail

- Il n'y a pas d'accord du groupe de travail sur le fait d'inclure ou non une consultation locale dans le grand débat national.
- Trois propositions sont faites : une consultation des habitants avec restitution large des résultats
- Le grand débat national est l'occasion d'interroger les habitants du quartier et d'utiliser les résultats comme base de travail pour le conseil.



- Le grand débat a un format défini (4 thèmes principaux : transition écologique -fiscalité et dépenses publiques -la démocratie et la citoyenneté -l'organisation de l'Etat et des services publics- plus d'autres à la demande). Des animateurs peuvent être mis à la disposition des organisateurs.
- La préfecture peut-elle faire remonter le résultat de la consultation dans le grand débat ?
- Participer ou non au grand débat est une affaire personnelle.
- Le conseil citoyen est-il connu à Port-neuf ? La consultation et la restitution des résultats au cours d'une réunion exceptionnelle du conseil sont l'occasion de le faire connaître (donner la date de la restitution en faisant l'enquête). La consultation peut permettre de redonner du sens au travail du conseil.
- Le rôle du conseil citoyen est de recueillir les besoins et les souhaits des habitants puis de faire remonter ces informations vers les tutelles. Nous sommes des intermédiaires. La co-construction élus conseil citoyen doit être permanente.
- Pas de participation du conseil citoyen au grand débat national. Organisation d'une consultation des habitants. La mise en place de cette consultation est en cours.

En résumé, le Conseil Citoyen mènera donc une consultation citoyenne d'habitants autour d'une question : « Qu'est ce qu'il serait à améliorer selon vous sur votre quartier ou dans votre quotidien (cadre de vie, rénovation urbaine, logement, propreté, cohésion sociale, sécurité, éducation...) ? » La restitution se fera auprès du large public le vendredi 3 mai 2019 à 19h à la Maison de Quartier.

Conseil Citoyen de Port-Neuf

Le Conseil Citoyen consulte les habitants

Cette instance participative d'habitants mise en place dans le cadre des quartiers prioritaires, permet d'être l'interface entre les citoyens et les pouvoirs publics pour faire remonter vos attentes et vos besoins. A bientôt trois années d'activité, les membres du Conseil Citoyen souhaitent vous donner la possibilité de vous exprimer sur votre quartier.

Donnez votre avis !

Utilisez le dos de ce formulaire
Retournez vos réponses chez les commerçants, à l'école, à la Maison de Quartier

Restitution du questionnaire

VENDREDI 3 MAI 19H
Maison de Quartier de Port-Neuf



Conseil Citoyen de Port-Neuf

Donnez votre avis !

Qu'est-ce qu'il serait à améliorer selon vous sur votre quartier ou dans votre quotidien (cadre de vie, rénovation urbaine, logement, propreté, cohésion sociale, sécurité, éducation...)?

Retournez vos réponses chez les commerçants, à l'école, à la Maison de Quartier, au service social
ou répondez à ces questions par mail : conseilcitoyen.portneuf@gmail.com

Restitution du questionnaire

VENDREDI 3 MAI 19H
Maison de Quartier de Port-Neuf

Laissez-nous vos coordonnées pour que nous puissions vous recontacter par courrier, SMS, Mail...

Nom et Prénom:

Adresse:

Tel:

Adresse Mail:



5/ Informations et questions diverses.
Pas d'informations ni de questions diverses.

Fin de la réunion.
Durée : 1h45